

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Générargues

Projet : demande d'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement pour le projet de mise en conformité des prélèvements d'eau souterraine et captages superficiels sur la commune de Générargues

Pétitionnaire : Bambouseraie de Prafrance SAS.

La fourniture de renseignements et de dossiers (aux frais des demandeurs) peut être demandée à : Mme Christine LINAGE (Assistante de direction) - Bambouseraie de Prafrance S.A.S. Domaine de Prafrance – 552 rue de Montsauve - F-30140 Générargues. Tél : 04 66 61 73 49 Mail : c.linage@bambouseraie.fr

Une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement sur la commune de Générargues est ouverte et organisée par arrêté préfectoral du 09 octobre 2018 aux dates suivantes : **du 05 novembre 2018 au 23 novembre 2018 inclus**, pendant 19 jours.

Le dossier complet d'enquête pour le projet de mise en conformité des prélèvements d'eau souterraine et captages superficiels accompagné des avis obligatoires, au titre des articles R181-19 à 32 du code de l'environnement, notamment l'avis de l'agence régionale de santé et comprenant les pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale portant sur une demande au titre de la loi sur l'eau, les registres d'enquête sont déposés à la mairie de Générargues afin d'être tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

Mme Nicole PULICANI, est désigné par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire enquêteur.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture du lieu des permanences ainsi que sur le site internet dédié : mairie de Générargues (1 route de Mialet 30140 Générargues, Tel : 04 66 61 72 04, heures d'ouverture : le lundi, mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, et le vendredi de 09h00 à 12h00)

<http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Procedures-loi-sur-l-eau>

Durant toute la durée de l'enquête, le public peut présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet sur le lieu des permanences ainsi que par écrit au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête et sur l'adresse : bambouseraie-captage@mail.registre-numerique.fr Les observations et propositions électroniques sont accessibles au public sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/bambouseraie-captage> pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur reçoit en personne, les observations du public aux permanences fixées aux dates, heures et lieux suivants :

Date des permanences	Heures des permanences	Lieux des permanences
Lundi 05 novembre 2018	09h00 – 12h00	mairie de Générargues
Vendredi 23 novembre 2018	09h00 – 12h00	mairie de Générargues

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont mis à la disposition du public dans la mairie de Générargues, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 89, rue Weber à Nîmes ainsi que sur le site internet : www.gard.gouv.fr pendant une durée de un an après la clôture de l'enquête. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral d'autorisation assortie de prescriptions ou un arrêté de refus.